

Le microcrédit

Le **microcrédit** consiste à prêter de petites sommes d'argent à des personnes ayant des difficultés d'accès au crédit bancaire classique, du fait d'une insuffisance de revenus ou d'une situation de précarité sociale.

Le microcrédit est octroyé pour réaliser un **projet personnel ou professionnel** sous réserve que le bénéficiaire ait, malgré ses difficultés, une capacité de remboursement suffisante et sous condition d'un accompagnement social de l'emprunteur sur toute la durée de remboursement pour l'aider à mener à bien son projet.

POURQUOI EN PARLE-T-ON ?

Parce qu'il favorise la lutte contre l'exclusion, le microcrédit est un instrument d'inclusion financière. Il fait partie des outils de la finance solidaire.

La paternité du microcrédit est attribuée à **Muhammad Yunus**, fondateur en 1976 au **Bangladesh** de la banque rurale **Grameen Bank**. Cette banque rurale accordait des prêts de faibles montants aux personnes les plus fragiles de la communauté qui étaient exclues du système bancaire classique. La banque ne réclamait pas de caution pour les prêts octroyés mais l'emprunteur était suivi par un groupe de plusieurs personnes chargées de suivre le bon développement du projet.

Ce concept solidaire s'est ensuite largement répandu dans le monde et a permis à des millions de personnes de réaliser leur projet, grâce à l'octroi de financements de montants souvent modestes mais suffisants pour les aider à devenir autonomes financièrement.

En 2006, le prix Nobel de la Paix a été décerné à Muhammad Yunus et à la Grameen Bank pour « avoir favorisé le développement économique et social de populations pauvres ».

En France, le microcrédit professionnel s'est développé au cours des années 1980. Il a été étendu en 2005 au financement de projets personnels.

COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Le microcrédit permet de financer des projets personnels ou professionnels qui vont favoriser **l'insertion et la réinsertion sociale ou professionnelle**.

Le **microcrédit personnel** finance des projets personnels qui vont favoriser la réinsertion socio-professionnelle : financement du permis de conduire pour se déplacer sur son lieu de travail, réparation d'un véhicule, achat d'un véhicule d'occasion, formation professionnelle, équipements ménagers, accès au logement (dépôt de garantie, frais d'emménagement...) Le montant d'un microcrédit personnel doit être inférieur à 8 000€ sur une durée maximale de 7 ans.

Mais le plus souvent, c'est un **microcrédit professionnel** qui est accordé. Il va permettre la création, la reprise ou le développement d'une micro-entreprise (achat d'un équipement ou d'un stock), essentiellement dans le secteur artisanal ou tertiaire (commerce, réparation, restauration...). Le microcrédit professionnel peut prendre la forme d'un financement en lieu et place d'un prêt bancaire classique, ou d'un crédit à caractère de fonds propres (prêt d'honneur) qui va être couplé à un prêt octroyé par une banque. Le montant du microcrédit professionnel doit être inférieur à 12 000€ sur une durée de remboursement maximale de 5 ans. Il existe des dispositifs spécifiques dans les territoires ultra-marins. Le taux d'intérêt est fixé par le prêteur.

QUELQUES CHIFFRES



Sources : Observatoire de l'inclusion bancaire 2020 Banque de France, Baromètre de la finance à impact 2021 Convergences.

L'intervention simultanée de banques, d'acteurs associatifs et publics est une **spécificité du modèle français de microcrédit**. En effet, en France, le microcrédit est octroyé par des banques mais également, pour une part prépondérante, par des associations sans but lucratif et des fondations reconnues d'utilité publique habilitées comme instituts de microfinance. Le microcrédit bénéficie en outre d'un mécanisme de **garanties publiques** grâce au Fonds de cohésion sociale (FCS) pour sécuriser les prêteurs.

Qu'il soit personnel ou professionnel, le microcrédit repose sur un **accompagnement adapté** des emprunteurs, grâce à l'appui d'un intervenant social ou d'une structure d'aide à la création d'entreprise, ce qui contribue fortement à sécuriser les projets financés.

POUR ALLER PLUS LOIN

[Le microcrédit](#), vidéo La finance pour tous

[Esther Duflo, économiste, et le microcrédit](#), vidéo, France Culture, 2018

[Le microcrédit](#), Banque de France

[5^{ème} édition du prix Banque de France du microcrédit accompagné](#), Banque de France

[Rapport annuel 2020 de l'Observatoire de l'inclusion bancaire](#), Banque de France

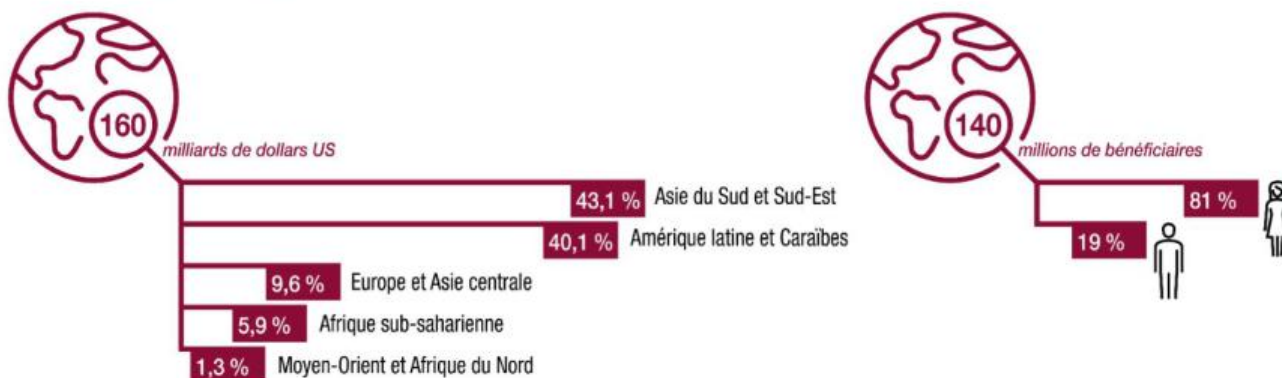
[Baromètre de la finance à impact 2021](#), Convergences

[Le microcrédit](#), Mes questions d'argent

[Le microcrédit professionnel](#), Mes questions d'entrepreneur

[L'endettement des ménages](#), fiche ABC de l'économie Banque de France

PANORAMA DES ENCOURS DE CRÉDITS OCTROYÉS PAR LES INSTITUTS DE MICROFINANCE DANS LE MONDE EN 2020



Source : Baromètre de la finance à impact 2021 Convergences.